



Conseils de saison

Mois de janvier

Que doit éCOPer le jardinier ?

En décembre dernier, la COP 21 a permis d'obtenir un accord entre 195 pays afin de contenir l'augmentation de la température moyenne bien en deçà de 2°C !

Sans l'action citoyenne, cet accord ne sera qu'une fausse note très salée.



Conférence des Nations unies
sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Quelle place pour le jardinier ?

En gardant son style et se faisant plaisir, il doit favoriser des attitudes et techniques à solde négatif en émissions à gaz à effet de serre: jardin vivrier et non-minéralisation des espaces, jardin vivant et techniques alternatives aux pesticides, paillage/compostage et non-utilisation d'engrais de synthèse, consommation locale et de saison, limitation des déchets et leur réemploi ou réutilisation...

Bonne année responsable 2016 !

COP d'Alsace (Chardinier qui Observe son Patrimoine)